



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CHSCT SD 81 covid 19 du 27 avril 2020

Compte rendu FSU

Compte rendu non exhaustif réalisé par les représentants de la **FSU**.
Comme pour toute réunion du CHSCT, un procès verbal sera élaboré et adopté ultérieurement. Ce compte rendu ne fait pas office de procès verbal de la réunion du CHSCT SD 81 du 27 avril 2020. Il met en lumière les questions que se sont posés les représentants FSU, les membres représentants du personnels au CHSCT .

La réunion du 27 avril a été organisée en visio-conférence et a duré 2 heures 45.

Proposition d'ordre du jour :

FSU : lecture de la déclaire liminaire

Présents :

FSU :

- Valérie Clerc (secrétaire CHSCT, titulaire remplaçante 1^{er} degré, circo. de Carmaux),
- Hélène Lopez (titulaire remplaçante 1^{er} degré, circo. d'Albi),
- Joëlle Jalabert (prof. de biotechnologie à la SEP du lycée de la Bordes Basse, Castres)
- Réjane Dagréou (suppléante) (prof. d'école école du centre Castres)

Administration :

- M Bourne Branchu DASEN président du CHSCT,
- Mme Rochette (secrétaire générale)
- M. Miroux secrétaire administratif (dagfi)
- Mme Baillargeat, Alain Michel et Benoît Thomasson (conseillers départementaux de prévention)
- Mme Duloum (Conseillère de prévention académique),
- Mme Georges (médecin de prévention)

UNSA : MV Drouard, V. Marty

FO : H. Magre, C.Robert , L.Delbes (suppléante)

- Réponses de l'administration (DASEN, Secrétaire générale, secrétaire administratif DAGFI...)

-FSU les interventions de vos représentants du personnel

1- Bilan pour le département du Tarn depuis le 20/04/2020 :

• Celui-ci fonctionne t-il toujours sur le principe du volontariat ? **Oui**

• Quel est le nombre d'élèves accueillis :

Evolution depuis la reprise. (Avant vacances printemps entre 60 - 70 et 130) .Après les vacances entre 150 et 193 élèves (193 mardi de la semaine dernière).

• Quel est le nombre d'écoles et d'établissements ouverts accueillant des élèves :

Accueil essentiellement 1er degré.

33 écoles, 2 collèges . Deux lieux en structure municipale, Lacaune et Réalmont.

• Y a t-il des zones déficitaires :

Non lieux d'accueil dans toutes les circonscriptions y compris les lieux plus éloignés .

• Quel est le nombre de personnels éducation nationale mobilisés :

Depuis la rentrée entre 60 et 80 personnels éducation nationale et 50-60 personnels municipaux.

• Quel est le nombre de PES volontaires :

La DASEN n'a pas ces données.

• Les masques sont-ils arrivés dans toutes les écoles devant recevoir les enfants des personnels ?

La dotation est arrivée pour équiper le personnel surveillant les enfants de parents indispensables au service. Livraison pendant les vacances. Le DASEN rend hommage aux équipes qui ont acheminé.

→ Adresse mail DSDEN mise en place Covid 19 pour faire remonter les besoins en masques et quotidiennement vérifier le nombre d'élèves avec les données. Livraison de tous les lieux.

Pas de dotations excessives pour ne pas qu'il y ait de pertes et de gaspillages car masques sont une denrée rare. Transfert des masques des lieux de garderies pendant les vacances aux lieux scolaires période5. Objectif : que lundi tout le monde ait un masque. L'ensemble de la livraison s'accompagne de docs d'accompagnement 1. service de garde et conditions. 2. usage du masque. 3. la gestion

→ chers collègues n'hésitez pas à contacter vos représentants FSU, si l'approvisionnement en masques n'est pas effectif ou est insuffisant .

Le virus et le personnel :

• Depuis le dernier CHSCT, pouvez-vous nous dire si la fiche sanitaire demandée a bien été mise en place ?

DASEN: je ne produirai aucun document départemental. Le recteur a la même position. Sauf s'il y avait des spécificités académiques. Il faut rester au cadrage national. Un élément nouveau: fiche nationale très complète sur l'utilisation du masque , remise au début de la distribution des masques (vacances)

• Avez- vous une analyse de la collaboration avec la poste ?

FSU :Pour certains collègues la collaboration avec la poste alourdit leur charge de travail et le nombre d'envois est trop limitatif, beaucoup de collègues s'insurgent contre ce dispositif qui est une mise en place nouvelle pour un temps réduit si reprise

DASEN: utilisation très modeste pendant les vacances quelques envois entre 8 et 35 sur le département. depuis la reprise, lundi 83 mardi 43 mercredi 224 jeudi et vendredi 249 envois.

Sens: support papier alternatif qui évite les points de contact et déplacement des familles. Lancé à un moment où nous, nous entrions en période de vacances. Au moment où nous revenons de vacances s'annonce la perspective pour la date du 11 mai. La collaboration avec la poste nécessite une mise en place et des contraintes techniques qui sont lourdes je l'entends. Contraintes du nombre de pages il y a eu des retours en ce sens. Les envois postaux classiques étaient plus simples pour certains.

- A quelle fréquence la médecine de prévention a-t-elle été sollicitée ?

Madame Georges : a été sollicitée par des personnels qui ont des pbs de santé qui pourraient les exposer face au Pb du covid. Il arrive que ce soient souvent des personnes que les services ne connaissent pas, donc besoin d'un certificat du médecin traitant pour une pathologie listée par la santé publique: obésité, diabète, cardiaque, respiratoire, immunodépressif ... Le service de la DSDEN ira dans le même sens que le médecin traitant, un dialogue entre le médecin traitant et le médecin de la DSDEN pourra avoir lieu. A été demandé par le rectorat de se reposer sur le certificat du médecin traitant qui fait loi en la matière même si une maladie n'est pas dans la liste des maladies à risque.

Aucune obligation de passer par la médecine de prévention → certificat médecin traitant → Lien RH

La liste des pathologies considérées à risque se trouvent sur le site du haut conseil de la santé publique

La psychologue du travail est disponible et très peu sollicitée jusqu'à présent.

- Avez-vous connaissance de collègues touché.es par le virus :

DASEN : Peu de personnes qui se sont ouvertes pendant le confinement. 5 depuis le début qui à chaque fois n'avaient pas de difficultés importantes. Toutes ont été accompagnées.

Les personnes n'ont aucune obligation de signaler une maladie. Il y a beaucoup moins de demandes d'arrêt maladie depuis le confinement. Ce qui a été mis en place → contacter le médecin traitant. La Docteur Mme Badourali peut être contactée, mais ne peut pas se substituer au médecin traitant mais conseiller la personne pour faire le lien avec le contexte professionnel.

Le docteur Georges rappelle qu'à partir du 11 mai, il faudra rompre les chaînes de transmission, il faudra proposer des test à toutes les personnes contact d'une personne contaminée. Les médecins scolaires et infirmières scolaires seront sollicités. Ils seront au « traçage » des cas suspects et des contacts.

2- Les RSST

Combien y a t-il eu de RSST depuis le dernier CHSCT ?

PB envoi tardif des RSST mais surtout les derniers RSST dont nous disposons sont ceux du CHSCT de février .

Et sur quel point portaient-ils ?

Un registre portant sur la désinfection des locaux → mail à la mairie, IEN est intervenu, constat par la directrice. Ont été mis en place, deux interventions le midi et en fin de journée poignées de portes, le WE pour le nettoyage des locaux.

Les membres demandent à être destinataires de tous les RSST qu'ils n'ont pas encore reçu (c'est à dire depuis le dernier GT).

FSU : Le DUER a t-il été adapté au risques professionnels du covid 19 ?

Il nous est apparu essentiel que les DUERP soient mis à jour en amont de la reprise afin d'y intégrer les risques professionnels liés au Covid-19 et d'établir à partir de ce document les mesures de prévention adaptées à chaque unité de travail.

En amont d'une reprise un des points important est l'évaluation des risques

Monsieur Miroux: travail fait avec la DASE pour la mise à jour du DUER, le serveur n'est pas accessible car télétravail des personnels. Le risque agents biologiques avait été enlevé donc sera réintroduit.

Madame Duloum : Evaluation des risques primordial question de prévention de l'hygiène, problème que l'on connaît déjà en temps normal dans nombres d'écoles et de collèges. Dans la mise à jour du DUER On propose que ce soit le risque d'hygiène qui soit choisi pour pouvoir avancer, s'y retrouver, ce n'est pas satisfaisant mais c'est un point de départ pour l'instant.

Monsieur Thomasson: On a regardé tous les signalements 200 depuis 2011 liés à l'hygiène 35 écoles qui sont susceptibles d'avoir des problèmes liés à l'hygiène. On a un tableau pour pouvoir intervenir . APD font une liste des pb connus.

Les IEN sont en contact permanent avec les directeur-trices, elles ils pourront leur poser des questions directement sur des problématiques précises.

APD (assistants de prévention départementaux) et CPD (conseillers prévention départementaux): il faut s'appuient sur leur connaissance du terrain et sur la méthodologie dans le 81, méthodologie à porter au niveau académique. Relier le travail au niveau académique, demande faite à madame Lopez (membres FSU du CHSCT Académique).

3- La reprise à partir du 11 mai ? ...

Propos préalable FSU : La FSU tient à réaffirmer qu'il est incontournable d'avoir un **cadre national sur des bases sanitaires, médicales et scientifiques.**

Il est hors de question que nous collaborions à une deuxième vague de contamination et donc que nous soyons complices de futures morts.

La FSU trouve cette date de **reprise prématurée**, elle se base sur l'avis du conseil scientifique du 20 avril 2020 qui préconise une reprise scolaire en septembre.

Il nous paraît aussi très important qu'il y ait un travail étroit avec les personnels compétents en matière de santé sécurité et condition de travail comme les conseillers prévention, médecins de prévention et inspecteurs santé sécurité au travail.

FSU : l'annonce de la reprise ayant été faite sans concertation, beaucoup de questions se posent.

DASEN: Pour l'instant il n'y a pas de protocole national seulement l'avis du conseil scientifique rendu le 24 avril à 15h, ce n'est pas une décision ministérielle . Le DASEN attend pour répondre le protocole sanitaire précis énoncé par le national .

Aujourd'hui le DASEN ne répondra pas aux questions précises car il attend le protocole sanitaire national.

→ chers collègues ici s'arrête pour nous l'espoir de pouvoir répondre à **toutes** les questions judicieuses que vous et nous, nous posions. Le DASEN attend les annonces du ministère et la réalisation d'un protocole national précis. La date de ce CHSCT n'a donc pas été bien choisie. Nous vous informerons dès que nous aurons les réponses aux questions (sûrement **jeudi** d'après le DASEN).

les locaux / le matériel:

1-Comment seront organisés le nettoyage et la désinfection des locaux avant et après la réouverture de chaque école et établissement ?

Une présence renforcée en journée des personnels d'entretien pour assurer les nettoyages adaptés à la situation est-elle prévue ?

FSU Il paraît évident que l'on ne peut rester sur l'organisation de ménage avant pandémie. Un protocole sur la désinfection des locaux a été rédigé par les ISST, nous souhaiterions qu'il soit diffusé nationalement.

FSU (fréquence de nettoyage désinfection des sanitaires, celle des salles spécialisée avec rotation du public, celle des salles sans rotation de public, des lieux communs de passage, des lieux de restauration, des infirmeries)

FSU : → Pour la désinfection des Lycées professionnels la spécificité est-elle prise en compte ?

DASEN: on va attendre le protocole national, si on lit l'avis du conseil scientifique, nettoyage des locaux font l'objet de discussion avec l'ensemble des partenaires: mairies intercommunalités, conseil départemental et régional. Réunions prévues déjà ou passées → pour permettre une anticipation.

La question de l'approvisionnement en savon, en gel hydroalcoolique, produits d'entretien, nombre de personnel disponible pour nettoyage des locaux, la question de la reprise, l'accueil, cantine, transports donne lieu actuellement à un travail d'anticipation mais pour agir de manière adéquate il faut attendre le protocole national.

Dans le département beaucoup de bonne volonté, nous n'avons connaissance de maire opposés à l'ouverture de leurs écoles .

Échanges et réflexions avec les collectivités,. Prendre en compte l'enjeu sanitaire, les collectivités territoriales sont désireuses de faire avec leur capacité.

2-Y a-t-il une fréquence de désinfection prévue pour le matériel pédagogique, du matériel informatique ?

Spécificité matériel pédagogique sera pris en compte. Il faut s'attendre à des principes généraux , mais les lieux, les matériels, le nombre d'élèves, la taille des structures ne sont pas identiques

4-Concernant les masques, le ministère aura-t-il les moyens d'équiper l'ensemble des personnels et les élèves ?

à raison à minima de deux masques par jour ?

Une personne un masque pendant 4 heures. Stock en fonction de l'amplitude

FSU: L'enseignant n'est pas protégé si lui seul porte un masque. Cela inquiète beaucoup le personnel.

Docteur Georges: les masques qui protègent le plus sont les FFP2 dans services de réanimation. Le masque chirurgical protège le soignant mais peu. Ceux proposés ce sont les masques alternatifs. Tout le monde doit en porter →le masque type A protège à 90% de passage des particules à 3 microns, le type 2 protège à : 70% particules de 3 microns.

DASEN: Le conseil scientifique distingue le port du masque d'après les catégories d'âge. (Age du discernement possible pour avoir un masque).

FSU Le conseil scientifique préconise aussi de ne rouvrir les écoles qu'en septembre.

5- Les écoles sont-elles toutes équipées en gel, savon, essuie-tout, gants ?

FSU qu'il y ait une garantie de ce côté

DASEN: Importance du travail des DUER pour mettre en lumière des questions d'hygiène.
Oui lien constant avec la mairie et les collectivités

→ chers collègues n'hésitez pas à contacter directement la FSU, si l'approvisionnement en savon et la désinfection des locaux ne sont pas faits sur les lieux d'accueil des enfants.
Il est important aussi d'écrire sur le **DUER** et sur le **RSST** si les conditions d'hygiène, de santé, de sécurité ne sont pas remplies.

L'organisation avec les élèves

6 -Le Ministère a annoncé une reprise progressive. Avez-vous des informations sur le cadre général : calendrier, public accueilli, nombre d'élèves par groupe/par espace, priorités données...

Chaque cas d'élève est-il géré individuellement ? Le choix des élèves est-il fonction du travail des parents ?

Cette reprise progressive concerne-t-elle tous les élèves ?

Date de cadrage, milieu de la semaine. → la FSU demande à ce que la hiérarchie informe les personnels rapidement car tous les collègues sont déjà en train de s'organiser sur le terrain sans avoir les informations d'organisation

→ Les membres demandent à être informés rapidement dès que M le DASEN aura les réponses à toutes ces questions .

DASEN: proposition → envoi aux membres du CHSCT des protocoles fournis par le ministère. Le volontariat concerne les familles, les élèves. L'instruction reste obligatoire.

Pas de volontariat pour le personnel qui reste redevable en présentiel ou distanciel.

Quels élèves: Tous les élèves → attention portée aux publics fragiles, handicap et décrocheurs sans obligation pour eux toutefois, mais il n'est pas dit qu'ils seront accueillis à l'exclusion des autres élèves.

Des adaptations seront faites au niveau local,

7- Qui gèrera la mise en œuvre sur le terrain dans les écoles et dans les établissements ?

FSU : M. le DASEN a-t-il conscience que pour mettre en place cette reprise les chefs d'établissements et les directrices et directeurs d'écoles vont devoir tout organiser et que cette organisation matérielle repose essentiellement sur leurs épaules ?

FSU : ils et elles étaient déjà submergés avant les vacances par le nombre incroyable de mails ... chaque jour une nouvelle tâche apparaît à mettre en œuvre

à priori les chefs d'établissement, IEN, Directeur-trices

8-Le gouvernement compte-t-il mettre en place pour tous les personnels (enseignant-es, AESH, AED, ATSEM, ...) comme pour les élèves un **test de dépistage** sérologique pour déterminer qui a été contaminé et qui est susceptible de l'être ?

Voir point 14 du conseil scientifique : Le Conseil scientifique considère que les tests sérologiques au moment de la rentrée du 11 mai n'ont pas d'intérêt individuel ni pour les élèves ni pour les personnels des établissements. Et que la France n'a pas les moyens de faire un test PCR pour 14 millions de personnes (personnels et élèves) à renouveler régulièrement.

très important de tester tout le monde

9-Sur les mesures de distanciation et les gestes barrière, qu'est-il prévu spécifiquement en maternelle et primaire ?

DASEN: Je ne peux pas faire de réponse pour l'instant, attendre le protocole.

10-Quelles consignes particulières seront données concernant l'enseignement de certaines disciplines (EPS, enseignements artistiques, ateliers par exemple), certaines activités collectives en maternelle mais également dans la voie professionnelle ?

Comment gérer les mesures de distanciation et gestes barrière en atelier en SEGPA en lycée pro.... ?

DASEN: C'est bien d'anticiper mais il faut attendre, mais ce qui peut être dit, avec le précédent du service de garde, c'est de prescrire le nettoyage des locaux scolaires, surfaces...

Les enseignants devront faire de la pédagogie et éducation sanitaire et hygiène complémentaire pour l'école et au delà. Difficile suivant l'âge il faudra adapter la pédagogie.

Or, les gestes ne sont pas acquis chez les plus petits, il faut les répéter sans cesse pour qu'ils deviennent des réflexes donc très très risqué de les faire revenir dans ce contexte de pandémie durant laquelle la contagiosité est réelle sans qu'ils connaissent les gestes avant.

DASEN: J'entends bien.

11-Quelles sont les consignes qui seront données aux enseignant.es : continuité pédagogique ? poursuite des activités débutées en confinement ? allègement des programmes ? Obligation de continuer à accueillir les enfants des personnels soignants en parallèle des élèves concernés par la reprise ?

FSU : N'oublions pas les enseignants seront en classe avec un nombre réduit d'élèves mais seront aussi responsables de l'enseignement pour ceux qui ne sont pas en présentiel vont-ils faire le double d'heure ?

DASEN: en est conscient et pense aussi aux enseignants qui devront trouver un nouvel équilibre entre le présentiel et le distanciel. Même si modeste, très progressif. Il faudra adapter pour que le poids de la charge soit acceptable.

Toutes les charges de travail sont bien identifiées.

Dimension pédagogique, donnée par le ministre, deux enjeux personnalisation et consolidation des acquis. PB en terme de programme et évaluation: documents de cadrage seront donnés pour préciser les objectifs.

La FSU demande à ce que les professeurs soient informés qu'il y aura un cadrage national

Les personnels / le virus

AESH qu'en est-il de la proximité entre AESH et élèves pour la FSU la distanciation est impossible dans ce cas ?

DASEN: handicap faire attention avec la contamination au covid pour certaines pathologies. La question de l'accompagnement humain est posée. Voir attentivement le protocole. Aucune indication à ce sujet pour l'instant.

12- Une réunion préalable des commissions d'hygiène et de sécurité dans les EPLE, un conseil de maître/d'école de reprise pour les écoles, avant d'autoriser tout retour de personnels dans les établissements seront-ils prévus ?

Réunion préalable du **conseil d'école** (1er degré) ou de la **CHS et du CA** (2nd degré) pour **évaluer** les risques et **valider** les conditions de la reprise.

DASEN: Ne sait pas ce qui sera prescrit sur le rôle de ces instances. Il y aura un regard croisé entre les chefs d'établissements, les collectivités territoriales. Discuter de l'organisation matérielle. Avoir ce type de réflexion après les recommandations nationales.

13- Quel protocole national en cas de contamination d'élèves et/ou de personnels est envisagé au sein de l'école ou l'établissement ?

DASEN: le cadre du système de garde des enfants de soignants a été protocolisé. Le conseil scientifique évoque plusieurs points sur cela. La réponse sera sûrement dans le protocole national.

Docteur Georges: dans l'attente comment ça va s'articuler entre l'ARS médecins scolaire... Nous pensons que c'est essentiel. Nous serons sur le pied de guerre pour couper les chaînes de transmissions.

14- Qu'est-il prévu pour les personnels qui auraient une personne malade du covid 19 ou susceptible d'avoir le covid 19 dans leur entourage ?

FSU: Pour conjoint ou proches: Doivent se rapprocher de leur médecine de prévention ?

DASEN: évaluation du risque par mon **médecin traitant**. Le personnel sera informé de cela quand il y aura un protocole national.

Il paraît important que le covid 19 soit déclaré de façon obligatoire comme d'autres **maladies contagieuses**, méningite, tuberculose pour ne pas accueillir dans les établissements les personnes pouvant contaminer les autres

Madame Georges: certaines maladies contagieuses à déclaration obligatoire: rougeole, méningite. Le covid sera traité de la même manière.

15- Qu'est-il prévu pour des personnels à risques ou vivant avec des personnes qui le sont, y compris les femmes enceintes ?

ASA ? Le médecin traitant peut-il faire un certificat ? Quel discours vis à vis des personnels

FSU Impossible de rentrer chez soi et contaminer ses proches et pour les élèves à risques quel discours auprès des familles ;

Evaluation du risque par mon médecin traitant. Oui le médecin traitant peut faire un certificat médical et il fera loi. (toujours en attente du protocole)

16- Quel protocole pour les couples de personnels de l'EN avec enfants si les enfants ne sont pas accueillis à l'école ?

DASEN ne peut pas répondre à ce stade.

→ la FSU, rappelle que cette reprise semble prématurée, il nous paraît plus judicieux de reporter ce calendrier et suivre le conseil du comité scientifique émis le 20 avril d'une reprise en septembre.

Il faudrait prévoir un calendrier de la réunion des instances . Il faudra aussi que nous parlions des travaux en suspend du CHSCT.

DASEN: Une en articulation avec l'échéance du 11 mai. En tout cas, la communication sera faite de toute manière par la DSDEN.

prochain CHSCT entre lundi 4 mai et mercredi 6 mai

Un autre CHSCT sous forme exceptionnelle après la reprise pour faire le point.

Report des instances prévues en amont de la pandémie comme visite d'établissement et GT .

Qu'en est-il pour la reprise au 11 mai du personnel administratif de la DSDEN ?

Madame Rochette: contact avec l'inspecteur général, groupe de travail académique le 29 avril, une harmonisation. Pas forcément une reprise de tous mais par rapport aux points importants à traiter, pas trop de personnels dans les locaux en même temps pour que la sécurité soit adaptée.

4- Points de Vigilances énoncés par la secrétaire du CHSCT :

- Faire un **dépistage** systématique **du covid 19** pour tous les personnels et les élèves.
- Organiser une reprise **progressive et échelonnée** en élémentaire / collège / lycée seulement pour les **personnels volontaires et immunisés au covid19**,
- **Garantir le matériel de protection** nécessaire : masques (au moins deux par jour et par personne), gel hydroalcoolique, savon, papier essuie-main, gants...
- **Garantir la limitation des effectifs** par groupes pour permettre la distanciation sociale exigée pour l'ensemble des niveaux et tous les lieux.
- Mettre en œuvre un **protocole national** en cas de contamination d'élèves et/ou de personnels pouvant conduire à la fermeture de l'école
- **Désinfecter les lieux** ⇨ protocole de désinfection répondant aux consignes de l'ARS + formation & protection des agents chargés du nettoyage
- **Respecter les gestes barrière** (notamment la distanciation) y compris dans les couloirs / la cour de récréation / à la cantine / en permanence / dans les transports scolaires/.
- **Déclarer le covid 19 de façon obligatoire comme d'autres maladies contagieuses, méningite, tuberculose.**
- Garantir la reconnaissance **d'accident de service** / de maladie pro lors de l'infection d'un salarié.
- **Traçabilité** de tous les personnels, surtout les remplaçants, (date et lieu d'exercice) afin de leur assurer un suivi médical à long terme
- Réunion préalable du **conseil d'école** (1er degré) ou de la **CHS et du CA** (2nd degré) pour **évaluer** les risques et **valider** les conditions de la reprise.